

élevé dans la phraséologie des écoles ;—ses débuts oratoires furent pénibles, et le leader radical n'a conquis une place exceptionnelle parmi les orateurs de la Chambre des communes qu'à son corps défendant, par le travail et l'énergie.

L'éloquence de M. Chamberlain est autre chose que ce don naturel de verbosité solennelle et emphatique, grâce auquel tout Anglais qui se respecte peut, à l'occasion, faire son *speech*, ou répondre à un toast.

Dans son fameux discours, à propos de l'*acte de la marine marchande* (1), Chamberlain a prouvé que s'il n'avait pas

(1) Voici à quelle occasion fut prononcé ce discours et le jugement qu'en porte M. Filon :

"Lorsqu'un navire devient par sa vétusté et son délabrement impropre au service, l'armateur auquel il appartient n'a que deux partis à prendre : dépecer ce navire et le débiter comme bois à brûler ; dans ce cas le capital initial est perdu. Ou bien l'envoyer à la mer jusqu'à ce qu'un gros temps en déjoigne les planches et envoie au fond de l'eau l'équipage et la cargaison : dans ce cas le capital est sauvé. Ce n'est pas assez dire. Un naufrage est une bonne affaire, un coup de fortune, grâce aux lois qui permettent d'assurer un navire et son chargement au delà de leur valeur. On a ri de la formule cynique : "Enfin nous avons fait faillite !" Que de larmes a coûté cette autre formule, effrontément tragique, qui pourrait être celle des armateurs anglais : "Enfin nous avons fait naufrage !"

"M. Chamberlain une fois au ministère prit en main la cause des marins... Les discours de milord Carteret et du chevalier Wyndham faisaient songer Voltaire aux beaux jours de Rome et d'Athènes. De notre temps il n'eût pas refusé son admiration à cette belle harangue de M. Chamberlain. Ce n'est pas que la forme en soit achevée, ni qu'elle fasse appel aux émotions de l'âme, comme on pouvait l'attendre d'un orateur ordinaire en un tel sujet. Le mérite de ce discours est d'avoir écarté les personnalités et les violences, d'avoir dédaigné la sentimentalité vulgaire, d'avoir, en un mot, traité cette loi d'humanité, comme une loi d'affaires : "Je sais, dit-il, qu'il n'y a pas de plus puissant mobile que l'intérêt : c'est pourquoi je trouve mauvaise une législation qui place en contradiction l'intérêt avec l'humanité, et je veux essayer de mettre l'égoïsme du côté du bien." Parole indulgente et profonde qui donne toute la philosophie du discours.

"Si j'avais encore l'honneur d'être professeur de rhétorique (ce n'est pas moi qui parle, c'est M. Filon), j'aimerais à expliquer et à commenter ce discours devant des jeunes gens, tout autant et mieux que la milonienne et le *Pro Caelio*. Je le ramènerais à un syllogisme ou plutôt à un sorite, c'est-à-dire à une succession de syllogismes, j'y ferais admirer non les beautés littéraires ou les grâces académiques de la forme, mais l'enchaînement, la progression, ces milliers de faits rangés à leur place, ces objections réfutées en leur temps, ce crescendo formidable de faits, de preuves et de raison. Le temps n'a point passé sur cette harangue, comme sur celles de l'antiquité. Il n'a point répandu sur elle ce prestige de la vétusté, cette "patine" des vieux ors et des vieux marbres si chers aux amateurs, cette tranquille beauté classique des choses qu'on ne discute plus. Mais à tous ceux qui veulent bien se résoudre à admirer leur temps, je l'offre comme un modèle de la nouvelle éloquence qui convient à un âge de démocratie et d'affaires, où les questions de sentiment prennent un caractère d'utilité publique."